

# La brève de l'Interco

Avril 2011 - n°10

La lettre de la Communauté de communes - Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise



## Une opération pour la rénovation de l'habitat en Tarentaise

### Editorial



**J**e suis ravi de vous retrouver pour cette première Brève de l'Interco de l'année 2011 ; la lettre trimestrielle de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise.

La Communauté de communes a voté en mars son budget primitif pour l'année 2011. Cette enveloppe budgétaire tient compte de nouveaux projets portés par les élus : le développement de l'enseignement musical élargi, le recrutement d'une brigade de gardes champêtres, la gestion de la consultance architecturale et la mise en place d'une politique vélo dans notre vallée.

Certains de ces sujets sont déjà bien avancés : le développement des enseignements musicaux sur le territoire avec davantage de cours proposés à Tignes et à Val d'Isère.

D'autres sujets vont être abordés dans les mois qui viennent et notamment le développement de la politique vélo. Cette initiative permettra une impulsion et une dynamique sur la saison estivale qui est en retrait actuellement.

Bien évidemment, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'état d'avancement de ces sujets en pleine adéquation avec le projet de territoire qui allie développement économique, social et culturel de la vallée.

D'autres dossiers se poursuivent. Actuellement, une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est en cours pour une durée de 3 ans. Ce dispositif permet aux propriétaires de logements de voir financer une partie de leurs travaux sous certaines conditions.

La Communauté de communes participe à cette opération menée conjointement par le Conseil général de la Savoie, la Région Rhône Alpes, l'Agence Nationale de l'Habitat et les collectivités territoriales. N'hésitez pas à vous renseigner sur le sujet (lire p.3). ■

Bonne lecture à toutes et à tous,

Daniel PAYOT, Président  
Maison de l'Intercommunalité  
de Haute Tarentaise,  
Communauté de communes

P1



# Le SMITOM de Tarentaise

## Le Syndicat qui traite vos déchets



Les élus du SMITOM autour du Président M. Jean-Claude Fraissard.

Le SMITOM : Syndicat Mixte Intercantonal de Traitement des Ordures Ménagères gère depuis 2006 l'incinération des ordures ménagères des communautés de communes de Haute Tarentaise et du canton d'Aime ainsi que le traitement des déchets recyclables, valorisés après leur passage au centre de tri.

Dans un souci d'optimisation des incinérateurs et pour répondre aux besoins des cantons de la Tarentaise, le SMITOM étend son périmètre.

Déjà, au 1er janvier 2010, la commune de Saint Martin de Belleville avait rejoint le SMITOM et depuis le 1er janvier dernier ce sont les communautés de communes Cœur de Tarentaise, des Vallées d'Aigueblanche, le SIVOM de Bozel ainsi que les communes de Saint Bon Courchevel, des Allues et de la Perrière qui ont adhéré à ce syndicat.

### Résolution 2011 : moins de déchets incinérés et plus de recyclage

La loi d'orientation du Grenelle de l'environnement a fixé des objectifs de réduction des déchets et d'amélioration des taux de recyclage.

Dans ce contexte, en 2011 les élus du SMITOM ont décidé de s'engager, dans un processus permettant d'atteindre une réduction de 7% des déchets ménagers d'ici 5 ans.

En parallèle, les élus souhaitent inciter les habitants de la Tarentaise et les touristes à trier davantage et mieux.



Pour vous accompagner dans cette démarche, le SMITOM de Tarentaise a embauché pour la zone du canton de Bourg Saint Maurice, Frédérique RATIVEAU, animatrice « réduction et tri des déchets ». Son rôle est notamment de sensibiliser les enfants, de faire du porte à porte afin d'informer les résidents et commerçants, d'animer des stands lors de manifestations, etc.

SMITOM de Tarentaise,

04.79.09.80.56 ou [www.smitomtarentaise.fr](http://www.smitomtarentaise.fr)



### Et si vos déchets devenaient de l'engrais ?

Qu'est ce que le compostage ?

Il s'agit de faire décomposer les déchets d'origine végétale par les micro-organismes du sol.

Quel est l'intérêt ?

Un intérêt environnemental et économique, car composter permet de réduire jusqu'à 25% la quantité de déchets transportés et incinérés mais aussi d'obtenir de l'engrais pour enrichir vos sols.

Pour encourager les habitants à composter, le SMITOM de Tarentaise propose un accompagnement des personnes qui le souhaitent et prévoit de mettre à disposition courant 2011 des composteurs moyennant une participation d'environ 20€. Pour vous inscrire, merci de compléter et de retourner le bon ci-dessous au SMITOM de Tarentaise, RN90, 73212 Aime ou par mail en précisant les informations situées ci-dessous à : [moinsdedechetsentarentaise@smitomtarentaise.fr](mailto:moinsdedechetsentarentaise@smitomtarentaise.fr)

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Tél : ..... Mail : .....

Je suis intéressé(e) par l'acquisition d'un composteur :  en bois  en plastique

Je souhaite avoir des renseignements et/ou un accompagnement dans la mise en place d'une pratique de compostage individuelle ou collective :  oui  non

Remarques/suggestions/contraintes particulières : .....

# Le Conseil Local de Développement

## Vous pouvez y participer !

La Tarentaise s'est structurée, depuis 2005, autour de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTIV). Un « Pays » a pour objet de construire une Charte de développement et un programme d'actions financé par la Région et le Département.

Il conduit des études et des projets à dimension intercommunale.

Un Pays est composé de deux assemblées ; celle des élus mais aussi une assemblée consultative : Le Conseil Local de Développement.

Ce dernier représente la société civile : les habitants des cantons d'Aime, de Bourg Saint Maurice, de Bozel, de Moutiers mais aussi des associations, des acteurs économiques, des syndicats... Il assure le suivi et l'évaluation des actions conduites dans le cadre de contrats.

Il émet des avis, des contributions concrètes sur des sujets importants pour l'avenir et le développement de notre territoire : comme le tourisme estival, les transports, la culture, le risque de désertification médicale etc. Il est une force de proposition citoyenne, dans un esprit constructif et participatif.

Le Conseil Local de Développement existe depuis maintenant cinq ans. Il regroupe plus de 70 bénévoles et se réunit en moyenne une fois par mois sur différentes communes de Tarentaise. Il est composé d'un Président et de plusieurs Vice-présidents.

Les portes de ce conseil sont ouvertes à toutes les personnes qui souhaitent s'impliquer et participer au développement de leur territoire, faire entendre leur avis sur l'avenir et les grands défis de la Tarentaise.

Plus de renseignements CLD Pays Tarentaise Vanoise 04.79.32.89.25 ou sur le site Internet [www.tarentaise-vanoise.fr](http://www.tarentaise-vanoise.fr)

# Rénovez vos logements avec les subventions de l'OPAH

Une opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est lancée en Tarentaise par différentes structures publiques. Pendant 3 ans, la Communauté de communes de Haute Tarentaise attribuera des subventions pour rénover les logements.



Cette opération vise différents objectifs : lutter contre la vétusté, favoriser la production de nouveaux logements locatifs, maintenir les personnes à domicile, adapter le cas échéant les logements au handicap et enfin mieux maîtriser les dépenses énergétiques.

Concrètement, un propriétaire pourra bénéficier d'aides sur ses travaux pour se loger lui-même ou loger un futur locataire. Pour cela, il est nécessaire de vérifier l'éligibilité du projet (soumis à des critères) auprès du Cal-Pact avant de commencer les travaux.

Permanence de l'Association Cal-Pact de Savoie missionnée par les partenaires publics de l'OPAH en Tarentaise : le deuxième jeudi du mois de 10h à 12h à la salle Galaxie à Bourg Saint Maurice, 04.79.37.15.65 ou [albertville@calpact73.org](mailto:albertville@calpact73.org)

### Les principales délibérations des Conseils communautaires Du 17 janvier à Bourg Saint Maurice :

- débat d'orientation budgétaire 2011,
- approbation des conventions de mise à disposition de services pour la collecte des déchets ménagers de Tignes et de Val d'Isère et la collecte des encombrants de Villaroger,
- approbation de la convention de partenariat pour la mise en place de transports collectifs vers le DÔME Théâtre,
- approbation des conventions de participation financière pour l'organisation de « Jazz en Tarentaise »,
- approbation pour le renouvellement de la convention de prestation de service avec la CAF,
- transports scolaires : tarifs pour la rentrée 2011-2012,
- centre culturel de Séez – motion.

### Du 7 mars à Séez

- vote du budget primitif 2011,
- vote des taux des taxes d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
- vote des taux des taxes additionnelles,
- attribution de marchés publics.





M. Richard LOUKIA,  
Directeur de l'Ecole de Musique  
de Haute Tarentaise

Art mais aussi discipline, la musique contribue à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant en favorisant la concentration, l'innovation, la sociabilité.

Le plaisir d'apprendre est intimement lié à la réussite, à l'éveil du sens esthétique et de la curiosité musicale. Dans ce sens l'apprentissage instrumental et les pratiques collectives sont particulièrement adaptés à vivifier le plaisir musical.

L'École de Musique de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise a pour vocation l'accès à la pratique musicale, instrumentale et vocale.

Cet accès prend des formes extrêmement diverses permettant de maîtriser technique, geste musical, connaissances et moyens d'expression en vue d'une pratique amateur de qualité.

C'est un lieu où chacun, quel que soit son âge, est accueilli et peut réaliser son projet musical à travers les différents parcours proposés par l'école.

L'ambition de l'équipe pédagogique étant de donner une formation globale de musicien et non uniquement d'instrumentiste qui serait réducteur. ■

M. Richard LOUKIA,  
Directeur de l'Ecole de Musique  
de Haute Tarentaise.

# L'École de Musique : une école intercommunale

## Comment fonctionne l'Ecole de Musique ?

Ils sont **433 élèves à venir chaque semaine** à l'Ecole pour découvrir l'univers de la musique, se perfectionner à un instrument, partager un projet musical, ou encore participer à de la pratique collective. Cette école intercommunale est **ouverte à tous**, adultes et enfants (dès l'âge de 3 ans) à Bourg Saint Maurice, à Tignes et à Val d'Isère.

Depuis novembre 2010, une antenne est ouverte à Val d'Isère et l'Ecole de Musique propose davantage d'enseignements à Tignes afin de mieux répondre à ses objectifs de démocratisation de la musique et d'accessibilité des services aux habitants de la Communauté de communes. Ceci est fait, en cohérence avec le schéma départemental et le projet d'établissement de l'Ecole de Musique.

Actuellement, **dix-huit professeurs** encadrent les différents parcours et les formations de pratiques collectives proposés aux élèves selon leur âge et leurs projets.

## Les formations dispensées :

Des parcours d'accès diversifiés (selon l'âge et le projet de l'élève) :

Parcours :	Descriptifs des parcours :
Eveil musical	Pour les enfants de 4-5 ans : découverte ludique de la musique comme langage universel.
Découverte	Dès l'âge de 5 ans, ce parcours permet aux enfants de se familiariser à différents instruments afin d'en choisir un à l'issue de l'année.
Traditionnel	Parcours comprenant de la pratique collective (compréhension de texte et solfège), de la pratique instrumentale et de la formation musicale sur 3 cycles.
Semi-traditionnel	Parcours comprenant un cycle II moins approfondi sur la formation musicale (compréhension de texte et solfège) et sans cycle III.
Ados (scolarisés jusqu'à 18 ans)	Un cursus accéléré pour le cycle I puis une orientation en cycle II vers le parcours traditionnel ou semi-traditionnel.
Adultes	Un cursus qui se déroule hors cycle à partir du projet personnel de l'élève définit dès l'arrivée à l'Ecole de Musique. Pratique collective dès que possible.
Musique actuelle	Séances de travail sur la pratique, la technique et la formation musicale spécifique proposées à un groupe constitué.
CHAM	Cursus ouvert aux élèves du collège de la Cité Scolaire Saint Exupéry. Au collège, les élèves en CHAM suivent des cours d'éducation musicale et participent à la chorale. A l'Ecole de Musique, les élèves ont accès aux ateliers, aux cours d'instruments, à la formation musicale et à la pratique collective.
Pratique collective	Pratique de la musique proposée sous formes : d'ateliers, de groupes, d'orchestres et de chorales.

## Et les CHAM ?

Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) sont proposées à plus de soixante-dix élèves du collège grâce à un partenariat entre la Cité Scolaire Saint Exupéry et l'Ecole de Musique. **Ce cursus s'adresse à des élèves motivés** par cet apprentissage qui peut comprendre jusqu'à 6h30 d'enseignement musical par semaine. C'est l'unique parcours de ce type proposé au niveau collège en Savoie.

## L'Ecole sort de ses murs !



L'Ecole de Musique c'est aussi **des actions en dehors de l'école à la rencontre des habitants de la vallée**. Le projet d'établissement prévoit justement la sensibilisation d'un public plus large à la culture musicale.

Les professeurs interviennent ainsi, **en milieu scolaire auprès de 390 élèves** des écoles maternelles et primaires du canton ; mais également, auprès de publics spécifiques comme les tous petits (crèches, Relais d'Assistante Maternelle) et les plus anciens (maison de retraite et foyer logement).

Un maillage important est également tissé avec différentes structures du canton et du département dans le cadre de partenariats ou de soutiens : Diapason 73, les Ecoles de Musique de Tarentaise, la Médiathèque de Bourg Saint Maurice, la Cité Scolaire St Exupéry, l'Harmonie...

L'Ecole de Musique propose chaque année plus d'une trentaine de manifestations, dans toutes les communes du canton ; l'occasion pour l'école d'aller à la rencontre du public. Des rendez-vous phares ponctuent également l'année comme le Festival Jazz en Tarentaise chaque automne et bientôt au printemps un stage de Musique Tzigane.



## Comment s'inscrire ?

Deux sessions d'inscriptions sont prévues :

- du 1<sup>er</sup> au 10 juin, retour de la fiche de ré-inscription reçue par email ou courrier (toute inscription incomplète sera rejetée).
- du 14 au 24 juin pour une première inscription, les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous avec le Directeur auprès du secrétariat au 04.79.07.54.90 pour obtenir un entretien personnalisé. Merci de vous munir de 3 enveloppes timbrées et de votre quotient familial (attestation CAF) à l'inscription.

Les cotisations 2011/2012 :

Tous les détails sur les tarifs applicables aux différents quotients familiaux, aux cycles et aux enseignements supplémentaires seront prochainement consultables sur le site : [www.hautetarentaise.fr](http://www.hautetarentaise.fr) ou directement à l'école.

Une dégressivité des tarifs existe pour une même famille : le 1<sup>er</sup> paie son cursus à son quotient, le 2<sup>ème</sup> au quotient inférieur, etc.

Il est possible de s'inscrire à un cursus jusqu'aux vacances de Printemps (tarif au prorata) et d'arrêter un cursus au cours du 1<sup>er</sup> trimestre (au delà du 31 décembre, l'année est due).

Le paiement des frais d'inscription se fait en 3 fois : novembre, février et juin. Enfin, il est possible de louer un instrument pour 50 € l'année dans la limite des stocks.

Contact : Ecole de Musique de Haute Tarentaise  
288 rue Jean Moulin, 73 700 Bourg Saint Maurice  
04.79.07.54.90 ou [ecoledemusique@hautetarentaise.fr](mailto:ecoledemusique@hautetarentaise.fr)

## Environnement

### Renouée du Japon : une plante très envahissante !



**La Renouée du Japon**  
 Cette plante a pour caractéristiques des feuilles en forme de cœur et de petites fleurs blanches en grappes au moment de la floraison en juillet.

La Renouée du Japon est une plante invasive **originale d'Asie** importée en Europe au début du 19<sup>ème</sup> siècle pour ses qualités esthétiques.

Cette plante est dite « invasive » car elle s'est rapidement échappée des jardins pour s'acclimater à différentes zones et à notre région montagneuse.

La Renouée du Japon **pousse d'avril à septembre** et peut atteindre jusqu'à 3 mètres de haut. Elle aime se développer sur les friches, les bords des routes (remblais) et les berges des cours d'eau empêchant ainsi, les autres végétaux de pousser.

Seule la fauche répétée dès mai et l'arrachage précoce sur les nouvelles pousses en avril limitent son expansion.

#### Quelques conseils :

- **Pour la fauche** : il est nécessaire de la faucher dès 40 cm tous les ans. Il ne faut surtout pas composter ces déchets mais les laisser sécher avant de les évacuer en déchetteries. Bien laver les outils après la fauche pour ne pas transporter le rhizome (racine) qui peut repartir facilement.
- **Pour l'arrachage précoce** : arracher la plante le plus tôt possible en veillant à tirer doucement pour ne rien laisser en terre.
- **La prévention** : la Renouée du Japon aime les terrains à nu, on peut donc planter des espèces adaptées au sol et au climat à forte croissance pour éviter sa prolifération ou faire pâturer régulièrement ces zones par des animaux. ■

*Plus de renseignements :*

*Service Environnement-Déchets au 04.79.41.01.63*

## Transports scolaires

### Bientôt les inscriptions



Afin de préparer dans les meilleures conditions les transports scolaires de la rentrée 2011/2012, les familles concernées sont invitées à retourner leur dossier d'**inscriptions avant le 15 juin 2011** dans leur mairie.

- **Pour les ré-inscriptions**, les élèves recevront prochainement par le biais des établissements scolaires, un formulaire pré-imprimé. Les familles doivent vérifier les données et éventuellement apporter les corrections nécessaires. (Compléter impérativement l'encadré 2011/2012).
- **Pour une première inscription**, un formulaire vierge est disponible en mairie ou à la Maison de l'Intercommunalité à Séez.
- **Dans tous les cas**, il est indispensable de joindre un justificatif de domicile (deux si double domiciliation pour le transport) et une copie du livret de famille pour chaque enfant.

**Seuls les frais d'inscriptions sont à la charge des familles**, de nouveaux tarifs ont été votés pour 2011/2012 sur les droits d'inscriptions afin de faire face à l'augmentation des coûts des transporteurs dus notamment à la hausse du carburant : 41 € pour le 1<sup>er</sup> enfant, 36 € pour le 2<sup>ème</sup>, 31 € pour le 3<sup>ème</sup> et gratuité à compter du 4<sup>ème</sup>. Et 215 euros pour les BTS et élèves hors département de la Savoie. ■

*Plus de renseignements :*

*Service Transports Scolaires au 04.79.41.01.63*

## Service Etoile

### Atelier informatique pour les seniors

Une initiation informatique pour les seniors du canton est proposée depuis plus d'un an par M. Serge Lefeuvre en partenariat avec le Service Etoile.

La prochaine session de cours commence très prochainement : en avril, à raison de **deux heures par semaine pendant environ 3 mois** selon le niveau des personnes.

Les notions développées dans cet atelier informatique sont progressives. L'initiation commence par les **fondamentaux** :

le système informatique, les logiciels de bureautique (Word, Excel) et les différentes méthodes d'enregistrement possibles.

**Une initiation à Internet est également proposée** (recherche d'information, échange de mails, notion de protection et de sécurité de l'ordinateur) ainsi que l'installation de logiciels de communication gratuits. ■

*Renseignements et inscriptions (dans la limite des places disponibles) auprès du Service Etoile : 04.79.07.60.22*



## Service Culture-Jeunesse

### Conseil Communautaire jeunes : des projets et de l'ambition



Il s'agit de 21 jeunes de la Cité scolaire Saint Exupéry à s'être portés volontaires pour constituer cette instance participative initiée par la Communauté de communes de Haute Tarentaise.

Faire partie de ce conseil, permet aux jeunes de 11 à 17 ans qui le souhaitent de s'exprimer, de mener des projets ; bref, de s'investir pour leur territoire et leur avenir.

Après plusieurs mois de mise en place et de réflexions, **ils ont décidé de créer une « carte jeune intercommunale »**.

Celle-ci permettrait à tous les jeunes scolarisés et habitants le canton, d'avoir **accès aux transports en commun et à certains équipements sportifs et culturels** à tarifs réduits ainsi que des réductions dans les commerces participants.

Actuellement, **les jeunes travaillent activement à la réalisation de ce projet** en concertation avec les services de la Communauté de Communes avant de le soumettre aux élus et à l'ensemble des partenaires qui soutiennent cette initiative. ■

*Plus de renseignements :*

*Service Culture-Jeunesse 04.79.07.27.16*

### Horaires d'été pour les déchetteries à partir du 1<sup>er</sup> avril 2011 :

- **Bourg Saint Maurice** : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- **Tignes** : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- **Les Arcs 1800** : lundi et mercredi de 9h à 12h,

mardi, jeudi et samedi de 13h30 à 17h, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,

- **Montvalezan** : mardi et jeudi de 9h à 12h,

lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13h30 à 18h.

### Prochain passage du Médibus :

Passage du bus pour la collecte des déchets de soins à risques infectieux en Haute Tarentaise :

- **le mercredi 11 mai** à Bourg Saint Maurice, Séez, La Rosière, et Montvalezan.

- **le jeudi 12 mai** à Sainte Foy Tarentaise, Tignes et Val d'Isère.

*Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise au 04.79.41.01.63*

### Déchets : sac de tri sélectif

Des sacs de tri sont à votre disposition gratuitement en mairie et à la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise à Séez.

### Maladie d'Alzheimer

L'accueil de jour thérapeutique des Glières à Landry s'ouvre aux personnes du canton de Bourg Saint Maurice atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

*Plus de renseignements auprès du Service Etoile, 04.79.07.60.22*

### Avril

- 4 Don du sang, 8h30 à 12h, Vald'Isère,  
**Du 5 au 8** « La Scara », course de ski alpin à Val d'Isère,  
 7 Audition Musiques actuelles de l'Ecole de Musique à 18h30 à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,  
 8 Conférence sur les torrents à 20h30, Centre J. Moulin à Bourg St Maurice,  
 8 Spectacle sélectionné par la Maison de l'Intercommunalité à voir au Dôme Théâtre, « Vagabondages » (Chanson), 19h30 à Albertville,  
 9 La Paulette's Cup course de ski en binôme à Sainte Foy Station,  
 9 Bal du printemps à Villaroger par le sou des écoles de Sainte Foy,  
 9 Rassemblement TéléArc, Arc 1950,  
 9 et 10 Critérium Jeunes Skicross à La Rosière,  
 10 Comice Agricole à Bourg Saint Maurice,  
 10 Thé dansant par la club des Violettes à SEEZ,  
 11 « Orgue et trompette », à l'Eglise de Val d'Isère,  
 12 Soirée « Troc Planète » « Le Mustang » dès 20h à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,  
 13 « Spoon », spectacle tout public à Val d'Isère,  
 14 Ensemble de Saxophones de Tarentaise à 18h30 à la salle des fêtes à Bourg Saint Maurice,  
 14 La gouille de fin de saison à la Rosière,  
 14 et 15 Pièce de Théâtre par l'association Vie Val d'Is à Val d'Isère,  
 16 Bourse aux vélos à l'Ecole Sainte Bernadette,  
**Du 16 au 22** Les hors pistes du Cirque à Arc 1600,  
**Du 16 au 30** Exposition de photographies, artiste: Sarah Bouhallit, Médiathèque de Bourg St Maurice,  
 17 Repas dansant des aînés ruraux aux Chapelles,  
 17 Montagne propre, Mountain Riders, Sainte Foy,  
 20 Chasse aux œufs et spectacle enfants à SEEZ,  
 20 et 21 « Mountain Triathlon » à Val d'Isère,  
 21 Course Pro Montagne à Val d'Isère,  
 23 Chasse aux œufs de Pâques à 15h au Skate Park de Bourg Saint Maurice,  
 24 Chasse aux œufs de Pâques, Ste Foy Station,  
 24 Course des médaillés à Val d'Isère,  
 25 Chasse aux œufs à Val d'Isère,  
**Du 25 au 27** Rencontres littéraires à Val d'Isère,  
**Du 25 au 1<sup>er</sup>** Les fêtes de fin de saison à Val d'Isère  
 27 Grand Raid Gore-Tex à Tignes,  
**Du 29 au 1<sup>er</sup>** Championnat de Savoie de pétanque, Boulodrome, Bourg Saint Maurice.  
**Du 30 et 1<sup>er</sup>** Black Shoes : Télémark à Tignes.

Agenda sous réserves de modifications éventuelles

Maison de l'Intercommunalité  
 BP n°1 - 73 707 SEEZ  
 Tél : 04.79.41.01.63  
 Fax : 04.79.41.06.77  
 Du lundi au jeudi  
 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30  
 le vendredi fermeture à 16h30



### Mai

- 1 Thé dansant à 14h30 à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise,  
 3 Soirée Troc Planète « Le Cap Vert » dès 20h, salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,  
 7 Concours de Coinche à 20h à Vulmix,  
 8 Fermeture du domaine skiable de Tignes,  
 8 4<sup>ème</sup> édition de la main verte à SEEZ,  
 8 Commémoration de la Victoire de 1945, 11h30, monument aux morts, Bourg St Maurice,  
 8 Repas des anciens combattants à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,  
 9 Conseil communautaire, 19h aux Chapelles,  
**Du 9 au 12** Bourse aux vêtements d'été à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,  
 11 Passage du Médibus à Bourg Saint Maurice, SEEZ et Montvalezan/La Rosière,  
 12 Passage du Médibus à Sainte Foy Tarentaise, Tignes et Val d'Isère,  
 12 Concert des élèves de fin de cycle à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,  
 13 Conférence sur la forêt à 20h30 au Centre Jean Moulin à Bourg Saint Maurice,  
 14 Radio crochet à 20h à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,  
 14 Spectacle sélectionné par la Maison de l'Intercommunalité à voir au Dôme Théâtre, « Je leur construisais des labyrinthes » (Théâtre), 18h00 à Albertville,  
 14 et 15 Week-end musique Tzigane (cordes et accordéon) avec un stage (sur inscription à l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise) et un concert le dimanche, 17h00 à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,  
 15 Vide greniers à Vulmix,  
 15 Marché aux fleurs à Villaroger,  
 17 Spectacle de l'Ecole de Vulmix à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,  
 17 Spectacle sélectionné par la Maison de l'Intercommunalité à voir au Dôme Théâtre, « Alonzo King'Lines Ballet » (Danse), 20h30 à Albertville,  
 19 Concert des élèves de fin de cycles de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise à 18h30, salle des fêtes, Bourg Saint Maurice,  
 21 Fête de la Pêche au plan d'eau, Pont des raves de 13h à 18h à Bourg Saint Maurice,  
 22 Vide grenier à SEEZ,  
 22 Fête du quartier de la Bourgeat à Bourg,  
 25 Spectacle décentralisé du Dôme Théâtre, en partenariat avec la Maison de l'Intercommunalité à 20h30 à la salle des Fêtes de Bourg Saint Maurice : « Intégrale Chostakovitch » (Musique),  
 25 Rencontre d'auteur à la Médiathèque de Bourg Saint Maurice dans le cadre du festival du premier Roman de Chambéry,  
 27 Rencontre de 1 500 jeunes USEP au Col du Petit St Bernard à SEEZ,  
 28 Soirée Théâtre Expression – groupe des jeunes, salle des fêtes, Bourg St Maurice,  
 28 Fournée de pain, Moulin St Germain, SEEZ,  
 28 et 29 Course nationale 1 Canoë-Kayak à Bourg Saint Maurice,  
 28 et 29 Gala Hip-Hop toutes danses à 21h

- au Gymnase de Bourg Saint Maurice,  
 29 Orchestre à cordes cycle II de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise à 16h30 à l'Eglise d'Hauteville-Gondon,  
 29 Vide greniers sur le parking du funiculaire à Bourg Saint Maurice,  
 31 Don du sang de 16h à 19h à la salle des Fêtes de Bourg Saint Maurice.

### Juin

- Du 2 au 5** 8<sup>ème</sup> « Trans Vanoise Moto » à Bourg Saint Maurice,  
 4 Compétition de gymnastique au gymnase de Bourg Saint Maurice,  
 4 Orchestre à cordes de cycle I de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise, salle Planjo à 20h30 à Sainte Foy Tarentaise,  
 4 et 5 Compétition de Parapente Régional B à Bourg Saint Maurice,  
 11 et 12 Stage et spectacle de Country au gymnase de Bourg Saint Maurice,  
 14 et 16 Spectacle de l'Ecole Elémentaire du Centre, salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,  
**Du 14 au 25** Quinzaine de la poésie à la Médiathèque de Bourg Saint Maurice,  
 17 Étape cycliste du Tour des Pays de Savoie : Chambéry - Haute Tarentaise,  
 17 Spectacle de l'Ecole Sainte Bernadette,  
 17 Assemblée générale du Football Club de Haute Tarentaise à 19h à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,  
 18 Ouverture du glacier à Tignes,  
 18 Gala de danse contemporaine à 21h au Gymnase de Bourg Saint Maurice,  
 18 Spectacle Mosaïque à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,  
 18 Bal costumé organisé par la FCPE (parents d'élèves) à SEEZ,  
 18 et 19 ICF World Ranking, course international Canoë-Kayak, Bourg St Maurice,  
 19 Spectacle de la Théâtrerie – Atelier des petits, 18h, salle des fêtes, Bourg St Maurice,  
 19 Fournée de pain, Moulin St Germain pour les journées du patrimoine de Pays, SEEZ,  
 20 Conseil communautaire à 19h00 à Tignes,  
 21 Fête de la Musique de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise, 19h, salle Titan à Tignes,  
 22 Fête de la Musique à la Maison de retraite Saint Michel par l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise à 16h00,  
 22 Soirée Poésie, salle des fêtes, Bourg Saint Maurice,  
 24 Fête de la Musique de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise à 19h, foyer rural à SEEZ,  
 24 Spectacle du Gym à 20h30 au gymnase de Bourg Saint Maurice,  
**Du 24 au 26** Soirée Théâtrale à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,  
 25 Feu de la Saint Jean à la Place Saint Jean de Bourg Saint Maurice,  
 26 Course de VTT « Mountain road », trophée des 4 chapelles à Sainte Foy Tarentaise,  
 26 Fête artisanale de la Pass'Pitchü à SEEZ,  
 28 Spectacle de la Théâtrerie – atelier des grands 20h, salle des fêtes, Bourg St Maurice,  
 29 Passation de commandement du Commandement du 7<sup>ème</sup> BCA.

Directeur de la Publication :  
 M. le Président, Daniel Payot

Directeur de rédaction :  
 Nouare Kismoune

Rédaction/Réalisation :  
 Fanny Heurtel, service communication  
 en collaboration avec les élus et les services.

Crédits photos :  
 Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise, le SMITOM de Tarentaise, le CAL Pact de Savoie, Guy Derbois-Fotolia pour la couverture, Graphic Strip.

